

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LE DSA

(Diplôme de spécialisation et d'approfondissement)

Mention « architecture et patrimoine »

DE L'ÉCOLE DE CHAILLOT

Session 2011-2013

Le DSA de l'École de Chaillot est une formation post-master de haut niveau, ouverte aux architectes qui souhaitent se spécialiser dans la conservation et la restauration du patrimoine architectural et urbain, en vue de sa mise en valeur et de son usage dans la société contemporaine. Ce diplôme du ministère de la culture et de la communication est reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et correspond à 120 ECTS. La formation se déroule sur 2 années universitaires, à raison de 2 jours tous les 15 jours, les lundis et mardis.

La campagne de recrutement des candidats du D.S.A. mention « architecture et patrimoine » de l'École de Chaillot est ouverte pour la session 2011-2013. Les modalités d'inscription, fiche de candidature et renseignements sur la formation sont disponibles sur le site internet de la Cité de l'architecture et du patrimoine www.citechailot.fr.

La date limite des candidatures est fixée au **10 juin 2011**. Les candidats seront auditionnés par un jury, composé d'enseignants, les **29 - 30 juin, 1^{er} juillet 2011**. Entre 50 et 60 candidats seront retenus pour la rentrée qui aura lieu le **lundi 19 septembre 2011**.

Contact : Konstantina Vogiatzi

Tél 01 58 51 52 66

fax 01 58 51 52 90

mail kvogiatzi@citechailot.fr



Devenez ARCHITECTE DU PATRIMOINE

INTÉGREZ L'ÉCOLE DE CHAILLOT

**POSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR LA SESSION 2011-2013
DU D.S.A* MENTION « ARCHITECTURE & PATRIMOINE »**



Date limite de dépôt des candidatures: 10 juin 2011

Informations et conditions de recrutement: www.citechailot.fr



Contact: Konstantina Vogiatzi | Tél. 01 58 51 52 66 | Fax 01 58 51 52 90 | kvogiatzi@citechailot.fr

* Diplôme de spécialisation et d'approfondissement